

# Maman-Blues



*Daouda Diakhate- Artiste peintre Sénégalais*

**3<sup>ème</sup> Rencontre**  
**Samedi 28 janvier 2006**

*Les seuls chemins qui valent d'être empruntés sont ceux qui mènent à l'intérieur.*  
**Charles Juliet**

- 1. Présentation**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Projet d'un CD d'informations**
- 4. Participants (es)**
- 5. Présentation de l'association**
- 6. le site de [www.maman-blues.org](http://www.maman-blues.org)**
- 7. La charte de [maman-blues.org](http://maman-blues.org)**
- 8. les statuts de l'association**

# Présentation

**Notre troisième rencontre Maman-Blues se déroulera le Samedi 28 janvier prochain.**

Une fois de plus certaines et certains d'entre vous n'hésiteront pas à dépasser le cadre de l'anonymat pour s'engager à nos côtés dans notre association naissante. En effet, à l'issue de nos deux premières réunions nous avons évoqué sa création puis rédigé ses statuts...

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer son existence et nous ne pouvons que vous féliciter de ce que nous avons toutes et tous entrepris. Ce samedi au Père Tranquille \* sera donc aussi **la première Assemblée Générale** de Maman Blues \*

➤ **Nous vous invitons dès à présent, à prendre connaissance de son ordre du jour détaillé dans le fichier joint**



*Un journaliste de l'émission **Zone interdite** Bruno Evenou, nous accompagnera tout le long de cette rencontre, dans la perspective d'un reportage sur la Difficulté Maternelle et notre Association. Cette rencontre se déroulera hors caméra.*

Vous trouverez ci-joint un récapitulatif de ce que nous avons déjà mis au point depuis le début de nos rencontres ainsi qu'une fiche de présentation de chacun/chacune des participants .

Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Très Cordialement  
Nadège Beauvois Temple /betty\_blue\*  
Pour le Bureau,  
**association\_maman-blues@voila.fr**

*\*Dans la brasserie « au Père tranquille » : (Les Halles : RER A, sortie Pierre Lescot, rue Pierre Lescot). Carte bleue acceptée dès 15 euros : prix moyen d'un repas au Père tranquille.*

*Nous vous rappelons qu'il convient de renouveler sa consommation au moins une fois dans l'après midi, ceci afin de bénéficier de la salle où on se réunit. Le règlement se fera à chaque prise de commande*

*\* Vous aurez la possibilité d'adhérer à notre association tout au long du repas et des débats auprès de : **Marie Céline** et **Herveline** (l'adhésion est de 20 euros par an, Règlement de préférence en chèque bancaire.)*

*\* [betty-blue@voila.fr](mailto:betty-blue@voila.fr) / [betty\\_blue@voila.fr](mailto:betty_blue@voila.fr) / [maman-blues@voila.fr](mailto:maman-blues@voila.fr)*

# Ordre du jour\*

*\*Timing approximatif.*

## 12h à 13h30 :

Repas et prise de contact, Règlement de son repas et des boissons dès prise de commande.  
Présentation par Bruno Evenou de la nature et du but de son reportage chez Zone Interdite (M6).

## 13h30 à 13h50 :

Présentation et historique de l'association et du site Maman-Blues (par Marion et Nadège)  
*La difficulté maternelle : En parler mais comment, avec quels mots ?*

## 13h50 à 14h50 :

**Présentation des deux plaquettes d'Information :** (imprimables par la suite directement sur le site)

1. à destination des Parents (Par : Élodie, HerveLine, Ingrid) (20 minutes)
2. à destinations des Professionnels de la Santé, Périnatalité, Petite Enfance (Par Juliette et Nadège) (20 minutes)

*Remarques et Commentaires ... 20 minutes*

## 14h50 à 15h15 :

**Présentation de la trésorerie et du choix de la banque** (par Marie Céline et HerveLine)  
Le Budget et son fonctionnement, Où trouver des subventions ?

## 15h15- 16h15 :

### **1. Évocation et Commentaires autour nos futurs projets et actions :**

- Mise en ligne de nos plaquettes d'information : *date et mise en place sur le site.*
- Création d'un CD d'information autour de la difficulté maternelle (présentation par Isabelle et Nadège), *présentation résumée ci jointe\**
- Où se réunir à l'avenir ?
- Médiatisation de notre association : *comment et auprès de qui ? Politique, Professionnels de la santé, Associations, Sites, Journaux et Télévision.)*
- Décentralisation de l'action Maman blues : *Que faire sur le plan local ? Comment travailler en relation avec des professionnels ?*
- Journée des Doulas : *en mai, un de leurs ateliers sera consacré à la difficulté maternelle (Juliette)*
- Les États Généraux de la Naissance en septembre : *y participer ou pas et si oui de quelle manière ?*
- Colloque de Maternologie en juin : *Des personnes intéressées ?*
- Exposition au musée de l'homme autour de la naissance : *le dimanche 12 mars conférence de Francine Dauphin sage femme, thème : Progrès techniques en maternité : mythe et réalités*

## 2. Commentaires autour de l'émission Les Maternelles.

### 3. Fréquence et Thèmes de nos prochaines réunions- Choix des sujets et des Intervenants : choix de date de la prochaine réunion (*combien de fois par an ?*) Qui Inviter ? Thèmes en vue ?

#### 4. Le site [www.maman-blues.org](http://www.maman-blues.org) :

- Vos souhaits : *Des modifications, améliorations à prévoir ?*
- Textes remaniés en février/mars.
- Règles d'intervention et de participation: *Modification de la charte à prévoir ? Nos limites d'aide et d'approche des difficultés maternelles. Comment aborder les personnes en difficulté et dans l'urgence ? Que faire en cas de témoignage de maltraitance ? Comment éviter certains débordements de douleurs ?*

### 16h15 17h30/18heures :

Présentation (facultative) des nouveaux participants

Discussion libre

## Le projet de CD

### Le but :

Créer un CD \*d'information (consultable ensuite d'un ordinateur ou d'un poste de télévision)  
Pour informer et prévenir les parents et les professionnels, des éventuelles émotions imprévues de la maternité. \**Sur Microsoft PowerPoint par exemple*

Ce CD qui présenterait également notre association, constituerait par exemple, un support lors de nos prises de contacts avec les PMI, Maternité, Professionnels et Groupe de Parents ou Associations ...

Il pourrait être une bonne introduction lors de ces rencontres d'une durée ne dépassant pas les 15 minutes pour ensuite permettre aux parents et professionnels d'échanger à ce propos et surtout d'évoquer leurs propres émotions, craintes et doutes ...

Il serait duplicable et confié à ceux ou celles qui souhaiteraient s'impliquer dans le cadre de notre association.

Son lancement serait à prévoir pour septembre.

## Les participants

*Certaines présentations sont incomplètes*

### • **Anne-So :**

29 ans, 1 bébé Hugo de 22 mois, avocat à mi-temps depuis peu de temps, dépression car dans l'impossibilité de jouer les « wonder-woman » en cumulant un job hyper stressant avec mon statut de maman. Une totale inertie dans mon entourage pendant que je m'enfonçais lentement

mais sûrement. Souhaite m'investir notamment en ce qui concerne l'accueil des mamans pendant leur grossesse, et surtout le traitement des MAP.

- **Élodie / Zoeë 2000**

31 ans, un petit garçon de 2 ans et demi qui se nomme Léo.

Chargée de communication/attachée de presse de formation, Elodie a exercé pendant 5 ans dans le secteur culturel à Lyon. Elle vient de déménager à Nantes pour le boulot de son copain mais ne connaît personne ici... « La naissance de mon fils m'a profondément bouleversée et après avoir été mis en arrêt maladie pendant 1 an sous antidépresseurs pour "dépression puerpérale", j'ai démissionné de mon boulot car mon employeur refusait de me licencier et je me sentais incapable de retourner travailler pour lui. Aujourd'hui je suis toujours sous antidépresseur et sous psychothérapie » Je suis actuellement au chômage et cherche encore ma voie professionnelle.

- **Juliette Urbain / Liane :**

40 ans, mariée depuis 5 ans, un petit Mattéo de 2ans et huit mois.

Difficulté maternelle à la naissance de mon fils ; nous avons été hospitalisés ensemble à la Maternologie de St-Cyr L'Ecole, de mi-décembre 2002 à mi-mars 2003. J'ai rencontré Betty sur doctissimo et j'ai remis le doigt dans la question maternologique. Depuis j'interviens autant que possible sur les forums pour renseigner d'autres mères en difficulté. Je suis la formation materno pour obtention du Certificat de Maternologie Clinique. Mon objectif est de pouvoir accompagner les femmes enceintes et en post partum de façon professionnelle.

- **Marie Céline Lefèvre :**

34 ans, Maman de Juliette 5 ans. Hospitalisée à st Cyr l'école de mars à juin 2000 pour gros soucis relationnels avec Juliette.

Depuis ça va, toujours suivie en ville, pas de deuxième en vue, malheureusement.

- **Marion Riffard**

(Marion ou Maryon sur les forums de discussions : Magic maman et Maman-blues)

29 ans, 1 enfant. Difficulté maternelle à la naissance de mon premier enfant, dès le deuxième jour après l'accouchement. Après quelques mois, et malgré un appel à l'aide exprimé dès la maternité, je suis suivie en CMP par une psychiatre analyste intervenant en maternité.

Éducatrice spécialisée, j'étais fortement sensible durant ma formation (avant la naissance de mon fils) sur les pathologies mentales maternelles ayant des conséquences sur le lien mère-enfant....une appréhension inconsciente sans doute. Je témoigne depuis fin 2003 ponctuellement sur les forums Magic maman (dont la découverte à été source de soulagement et de soutien) et Maman Blues (formidable site que je consulte régulièrement).Je suis sur la voie de l'apaisement, et surtout de l'apaisement en moi-même (la difficulté maternelle ayant fait ressurgir souffrances et contradictions tout en supprimant les défenses et oeillères que je m'étais construites).

- **Nadège Beauvois Temple :**

Betty\_Blue - sur les forums de discussions, 40ans, 3 enfants (2 garçons, 1 fille).

Difficulté maternelle à la naissance de son 3eme enfant, Éva, qui a nécessité une hospitalisation de deux mois en unité de Maternologie à Saint-Cyr (78) de janvier à mars 2000. Témoigne depuis 2001 sur différents forums de discussions de ce problème de santé et tente de mobiliser les femmes à ce propos, notamment au moyen de quelques passages télévisés

entre 2000 et 2003. A créé avec une amie depuis novembre 2003 un site de soutien, d'informations et de conseils : <http://www.maman-blues.org/index.php>.  
a suivi la formation maternologique 2005 en vue de l'obtention du C.M.C..

- **Eliane- Ondelinat :**

45 ans, maman solo de Ondine, 20 ans, et Natale, 9 mois.

Ai souffert de maman blues (et ça fait très très mal...) à la naissance de nat (et sans doute avant), suivie en consultations en materno. Vis maintenant de grands moments de bonheur

- **Isabelle le glaz :**

- **Annadèle /herveline Cadiou :**

34 ans, 2 enfants : Anne bientôt 4 ans et Adélie 13 mois. J'ai fait une dépression post-partum à la naissance d'Anne. J'aimerais bien participer à la promotion de la connaissance de la difficulté maternelle dans ma région... J'ai été suivie par Dayan, spécialiste de ce problème et je pense que ce serait bien de l'associer à notre démarche.

- **Gersende :**

23 ans, sans enfants, étudiante en Master 1 Psychologie mention Clinique et psychopathologique. Dans le cadre de mes études je fais un mémoire sur la dépression post-partum et vos nombreux témoignages peuvent m'apporter un support important.

- **Alex75Nicolas :**

Je m'appelle ALEXIA deux petits garçons de 15 mois et 3 ans, travaille à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le 94

- **Cécile / iki**

Cécile Desombre, dite "iki" sur le Net, maman de Thomas le soleil (2000), Théo le coeur (2002) et Emilie la fleur (2004) et épouse d'Arnaud le Piaf...L'arrivée de Thomas a été un bouleversement dans la douleur. Après 6 mois de "noir" total, j'ai réussi à sortir de ce tunnel et au premier anniversaire de Thomas, nous nous étions trouvés. J'ai aidé Betty\_Blue à créer "Maman-Blues". Malheureusement, entre les trois enfants, le quotidien et les créations de sites (dont je veux faire ma profession en indépendant), j'ai bien trop peu de temps à consacrer à Maman-Blues.

- **Nadège G :**

Maman d'un petit garçon- médecin PMI

- **Isabelle :**

35 ans, maman de Maël 3,5 ans (allaité 2,5 ans). Dépression du post-partum détecté par mon généraliste quand mon fils a 6 mois. Connaissance de la discussion "la difficulté maternelle" en mars 2003 sur le forum de Magic Maman sous les pseudos ISAC ou Zabou et Maël qui a été ma bouée de sauvetage. J'interviens peu sur maman blues. Au 18 mois de mon fils, prise de Deroxat pendant 6 mois en continuant l'allaitement puis arrêt trop tôt et grosse rechute en 2004 avec maltraitance sur mon fils. A notre demande, placement de mon fils un an de septembre 2004 à août 2005 en pouponnière par le JAF. Nous avons récupéré Maël à la maison depuis le 24 août 2005.

- **Chevalier Nathalie :**

- **Fanny Hamouche :**

Je m'appelle Fanny, je suis mère d'un garçon que j'ai abandonné à la naissance, et que j'ai retrouvé 18 ans plus tard, j'ai vécu 18 ans dans le silence, la culpabilité et la douleur, je suis membre de l'association AMFO : Action Mères et Familles d'Origine, après avoir été la représentante de l'association des mères de l'ombre sur paris pendant 6 ans. à bientôt

- **Dolorès Fernandez :**

Je suis maman d'un petit garçon de 18 mois et psychologue psychothérapeute. Je travaille en cabinet à Boulogne Billancourt ;Je reçois essentiellement des femmes enceintes et des jeunes mamans avec leurs bébés. En 2003 j'ai suivi le certificat de Maternologie Clinique avec Mr Delassus. Je fais également partie des GPEM

- **Hélène :**

Nénon 27 ans, en couple, un petit garçon Pierre né en octobre 2003, Études de philosophie, j'ai travaillé comme journaliste dans un journal départemental et j'ai été formatrice dans un centre de formation. Je prépare aujourd'hui le concours de rédactrice territoriale ; J'ai eu et j'ai toujours du mal à me sentir maman. Je me suis isolée de plus en plus surtout après mon emménagement en région parisienne il y a 1 an et demi. J'ai décidé de me prendre en main depuis quelques mois. Depuis mes rapports avec mon fils sont plus des rapports mère-enfant et je crois que je suis sur la bonne voie.

- **Sylvie :**

- **Bruno Evenou :**

Journaliste

- **Yvonne de Bonneville :**

Psychologue

- **Véronique Corniau**

- **Virginie Vaysse :**

Psychologue

**Delphine Barguet :**

"J'ai 31 ans et je n'ai pas d'enfant (pas encore!). Arrivée en formation de maternologie, je suis venue y puisée des réponses personnelles et professionnelles dans mon cheminement et mon évolution. Le chemin intérieur réalisé a débuté par ma formation de psychologue, s'est continué par une analyse et des pratiques complémentaires, par un voyage auprès d'amérindiens et par mon expérience clinique auprès des personnes. Sensible à ce qui touche à la naissance, parce que la naissance est tout autant de soi que de l'être que l'on met au monde, c'est un voyage, une initiation. Ainsi mon propre parcours peut tenter d'aider à cela pour chacun".

## Présentation de l'association

### De la nécessité d'une association autour de la difficulté maternelle



## 1. L'ampleur du tremblement de mère en France :

*Les chiffres :*

10 % de femmes seraient en difficulté psychique après la naissance de leur enfant. Soit : 80 000 femmes chaque année et autant d'enfants et de familles susceptibles d'en être affectés. Énoncées régulièrement comme un fait de société incontournable et comme une fatalité inhérente à la maternité des femmes, ces statistiques officielles sont-elles vraiment représentatives de la réalité ?

*La réalité de l'effondrement maternel :*

Nous pensons que ces pourcentages sont minimisés et que la réalité est autre:

- D'abord parce que les moyens de diagnostic et de recensement de la difficulté maternelle sont peu développés, variables dans leurs critères de sélection et ne s'attachent (tout comme sa prise en charge d'ailleurs), qu'à répertorier les troubles manifestes et/ou tardifs : psychoses puerpérales et dépressions du post-partum.

Certains troubles physiologiques et psychiques de l'enfant consécutifs aux dysfonctionnements maternels ou révélateurs de ces derniers, ne sont pas pris en compte, de même que les souffrances et difficultés des femmes qui ne se révèlent pas sous un jour dépressif.

- Et parce qu'il est difficile de cerner avec exactitude un état dont une majorité de femmes n'en disent rien par honte et/ou ignorance de ce qu'elles vivent. Beaucoup prendront ces troubles pour de la fatigue ou un passage obligé de leur maternité.

L'omerta maternelle préside dans le cadre de la difficulté maternelle.

Comme s'il y avait quelque chose de l'ordre de l'acceptation obligée et résignée au fait de souffrir pour être mère ou le devenir ; le tout lié à une volonté farouche, presque désespérée, des femmes à ne rien en laisser transparaître.

## 2. Quels moyens actuellement pour y faire face ?

Une majorité de professionnels de la périnatalité et de la petite enfance, sont encore insuffisamment formés

À l'écoute et au diagnostic précoce de la Difficulté Maternelle et y répondent tant bien que mal au cas par cas. Ce qui conduit parfois à des situations catastrophiques, durables et difficilement réversibles.

(La pratique de la sismothérapie est encore préconisée dans certaines situations, du moins elle est évoquée lors de la formation des futurs internes de médecine sur quelques sites Internet)

Il faut cependant relever et souligner l'existence de quelques professionnels engagés dans ce domaine et qui tendent à se développer. D'obédience et de clinique différentes, il n'y a toutefois pas de véritable consensus, ni concertation entre eux.

Et il n'existe actuellement qu'une dizaine d'unités mère-enfant, et une soixantaine de lits répartis sur tout l'ensemble du territoire, toute spécialité confondue (Société Marcé francophone et Unité de Maternologie entre autre)

De même que l'on peut aussi s'interroger sur l'inertie et la nonchalance des pouvoirs publics à ce propos.

Alors que déclarations, réflexions, campagnes et actions se multiplient autour de la prévention de la maltraitance infantile et sur la nécessité de la circonscrire au plus tôt. Il n'est pas question de faire ici un raccourcis univoque entre difficulté maternelle et maltraitance

infantile : les femmes ont pour la plupart des ressources secrètes pour devenir mère, et ce en dépit des souffrances qu'elles éprouvent.

La difficulté maternelle maltraite d'abord les mères qui en sont victimes  
Mais nous savons que la maltraitance peut être une réponse à un désarroi maternel laissé sans soin.

En octobre 2004 avait été déposée à l'Assemblée Nationale, une proposition de loi du député Jean Marc Nesme, visant à développer les unités mère enfant de Maternologie dans chaque département . Cette proposition fut refusée à l'époque par le ministre de la santé Monsieur Douste-Blazy.

Il n'existe pas non plus de préoccupation et prise de conscience sociale et citoyenne autour de ce sujet.

Les associations parentales déjà existantes dans le cadre de la périnatalité semblent pour le moment esquiver ce problème de fond en le rattachant soit à des défaillances ou incohérences au niveau du maternage choisi et pratiqué par les mères, soit aux conditions d'accouchement hyper médicalisées, peu respectueuses de la physiologie et de la psychologie des femmes. Ces explications sont certes plausibles, mais toujours enclines à recouvrir la dimension personnelle et intime de la difficulté maternelle.

### **Nom et Objet :**

Maman-Blues est une association loi 1901

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le : 20 janvier 2006

Numéro de parution :

Objet : cette association parentale a pour but de soutenir et d'informer les personnes concernées par la difficulté maternelle ainsi que de diffuser l'information auprès des professionnels de la santé, de la petite enfance, et du secteur social et public dans un cadre totalement gratuit.

Adresse : 47 rue Balard 75015 Paris

### **Philosophie de l'Association :**

Notre action et démarche se veulent ouvertes, respectueuses de tous et ne se substituent en aucune façon aux professionnels de la santé en charge de la difficulté maternelle.

Nous revendiquons notre totale indépendance morale, n'appartenant à aucun courant médical, philosophique politique ou religieux.

Nous avons le désir de faire connaître et reconnaître la difficulté maternelle pour ce qu'elle signifie fondamentalement et pas seulement pour ce qu'elle représente en somme de souffrances et de troubles psychologiques, ceci, afin qu'elle s'insère « naturellement » dans les soins et l'attention à donner à une mère, future mère et son enfant.

Nous souhaitons pouvoir en parler librement afin de l'extraire de son registre psychiatrique et pathologique.

Nous oeuvrerons de manière à ce qu'elle ne soit plus redoutée pour ses bouleversements parfois spectaculaires et inquiétants mais pour qu'elle soit aussi envisagée comme une possibilité de vivre quelque chose de profondément fondateur et révélateur de soi.

### **Les Buts de notre association :**

Informers les parents : Soutenir, Écouter, Conseiller et Orienter si besoin ces derniers, Aller les rencontrer là où ils souffrent, là où se situe leur histoire.

Constituer et proposer un relais d'information pour les professionnels et futurs professionnels de la santé, du secteur social et de la petite enfance, sensibilisés, engagés ou souhaitant s'investir et se former dans : La prévention, Le diagnostic précoce, l'accompagnement et le soin de la difficulté maternelle et de la malnaissance psychique de l'enfant.

Apporter notre soutien à ces professionnels, les inviter à partager leurs connaissances et expérience et à s'organiser en réseau. Les sensibiliser à la nécessité de se former à tous niveaux de leur intervention : il n'est pas forcément souhaitable que les achoppements de la relation mère-enfant soient systématiquement renvoyés dans le cabinet du psy. La maternité nous semble être de l'ordre de la co-responsabilité et de la co-vigilance.

Faire connaître et reconnaître la difficulté maternelle et ses conséquences dans toute leur dimension et intensité : Traumatisme pour la femme, Risque de mal naissance psychique de l'enfant, Problèmes de couples et familiale.

### **Composition du bureau :**

*Un Président :*

BEAUVOIS- TEMPLE Nadège  
47 rue Pierre curie – 91600 Savigny sur Orge  
betty-blue@voila.fr

*Un Vice-président :*

RIFFARD Marion

*Un Secrétaire Général :*

RICHELLE Éliane : 47 rue Balard paris 15 (adresse de l'association)

*Trois Secrétaires Adjoints :*

- FALAISE Élodie : elodie.falaise@free.fr
- GUILLEMOT Ingrid : ingrid.guillemot@wanadoo.fr
- CHEVILLARD Anne Sophie :

*Un Trésorier :*

LEFEVRE Marie-Céline : mariecelinelefevre@yahoo.fr

*Un Vice trésorier :*

CADIOU Herveline : tmp1.cadiou@laposte.net

### **Rédaction des statuts :**

Les statuts de l'association sont composés de 16 articles qui ont été rédigés en concertation lors des réunions préparatoires du 26 juin et 15 octobre 2005 à Paris.

Ils sont disponibles sur simple demande écrite ou électronique :

par courrier au 47 rue Balard Paris 75015

par mail : [association\\_maman-blues@voila.fr](mailto:association_maman-blues@voila.fr)

## **Projets à méditer et à développer : Propres à notre site ou plus généraux :**

Promouvoir le soutien psychologique pendant tout le temps de la grossesse et dans le post-partum \*par les différents intervenants professionnels ou accompagnants de la naissance (médecins, gynécologue, sage femme, psychologue, psychiatre, doula, association pro allaitement ...)

\*jusqu'à deux ou trois ans de l'enfant (âge de la première séparation -symbolique d'avec la mère)

Demander des campagnes de médiatisation et sensibilisation sur ce sujet : qui iraient au-delà des seules explications sur la dépression, le baby blues ou la psychose puerpérale

Mettre en place un numéro vert d'informations et d'écoute (a existé un temps le numéro d'allo maman bébé)

Rappeler que accouchement et naissance sont deux choses bien différentes pour l'enfant

Demander la création d'une visite obligatoire un mois après la naissance avec son enfant : ou fortement recommandée et dont les enjeux et buts auraient été spécifiés en amont dès le début de grossesse aux parents. La période du baby blues étant terminée, possibilité de voir émerger une Difficulté Maternelle.

Mettre un frein à ce diktat social qui exige au niveau maternel, des comportements rassurants et positifs : la difficulté maternelle demande du temps et ne peut se prévoir à l'avance. Halte donc aux tentatives de dépistages sauvages et systématiques des présumés dysfonctionnements parentaux et cela dès les premiers mois de grossesse, parce qu'on aura d'abord en tête l'intérêt de l'enfant et la prévention de la maltraitance. On prend le risque de fragiliser les futurs parents et de leur faire douter de leurs compétences. Nous serons également vigilants à ce que l'on ne s'approprie pas des « outils cliniques et thérapeutiques » (de type maternologique ou autre) pour renforcer la surveillance ou la suspicion à l'égard des parents et principalement des mères.

Mise en place de plaquettes d'informations : rédigées en association avec des professionnels.

Créer des bourses d'études pour celles et ceux qui désirent suivre des formations spécifiques aux soins, à l'écoute et au diagnostic précoce\* de la difficulté maternelle.

\* C'est à dire bien avant la caractérisation de cet état maternel sous forme d'une dépression, donc avant les 6 semaines de post- partum.

Bénéficier d'intervenants professionnels lors de réunions d'information

Nécessité de travailler avec d'autres associations : Association des Doulas, Association Césarine, l'AFAR (Association Française pour l'Accouchement Respecté), CIANE, les différentes organisations de soutien autour de l'allaitement et du maternage

### **Pour nous contacter**

Par courrier : Association Maman-Blues 47 rue Balard 75015 Paris

Par email : [association\\_maman-blues@voila.fr](mailto:association_maman-blues@voila.fr)

Sur le forum de discussion

Les membres du bureau (par mail) : voir rubrique composition du bureau

### **Pour adhérer à notre association :**

Le montant de la cotisation pour l'année 2006 a été fixé à **20 euros pour la période d'un an.**

Pour adhérer, veuillez nous contacter soit :

*Par courrier :* Association Maman-Blues 47 rue Balard 75015 Paris

*Par email :* [association\\_maman-blues@voila.fr](mailto:association_maman-blues@voila.fr)

*En allant sur le forum de [www.maman-blues](http://www.maman-blues)*

*En contactant un des membres du bureau par email :* En priorité notre trésorier et vice trésorier

## **Le Site de Maman-Blues**

Maman Blues est un site d'informations, de conseils, de soutien mais aussi de réflexions, d'échanges et de revendications, autour de la difficulté maternelle et éventuellement paternelle ainsi que de la mal-naissance psychique de l'enfant inhérente à ces deux états de fait.

Doté d'un forum de discussions, Maman blues fonctionne sur deux principes fondamentaux :

- Anonymat de ses usagers,

Et

- Respect des témoignages.

### **IMPORTANT :**

*Ce site ne se substitue en aucune manière aux services médicaux en charge de ce problème de santé, ni à la famille et l'entourage de l'intéressée.*

*Il fonctionne de manière totalement indépendante et n'est supervisé par aucune autorité médicale: Maman Blues, comme il est précisé sur son portail d'accueil, se place résolument du côté des parents et des familles touchés par la difficulté maternelle.*

- Création du site

Ce site est né d'une rencontre en mai 2002 entre deux personnes sur les sites de discussions de *Magic maman* :

La première recherchait d'anciennes mamans de la Maternologie, tant le souvenir de ce qu'elle avait vécu avec sa fille restait sensible, la seconde, se reconnaissant dans ce qui était évoqué, proposa sa collaboration technique pour créer un site sur ce sujet.

C'est la diffusion en octobre 2003, du reportage d'Envoyé Spécial d'Elsa Margout, intitulé : « maman blues » qui, en générant un nombre considérable de réactions émues et empathiques, a accéléré cette création. Il nous a fallu ensuite « plancher » chacune de notre côté : l'une sur le contenu et l'autre sur le contenant.

Maman blues a nécessité beaucoup d'heures de travail parfois jalonnées de doutes « existentiels »:

Ce site était-il nécessaire ? Serait-il bien accueilli ? Que pouvions-nous apporter de plus sur Internet où foisonnent déjà tant d'informations en tout genre ?

Même si, d'un autre côté, nous avons pleinement conscience que rien ou si peu existait autour de la difficulté maternelle pour que les femmes puissent en parler entre elles et s'informer.

- Comment fonctionne Maman Blues ?

Cécile s'occupe de toute la partie technique : c'est elle qui a créé le logo et le portail d'accueil et c'est elle qui met en ligne régulièrement toutes les modifications\*.

Nadège rédige les textes, recherche tout ce qui peut se dire, se penser ou se faire autour de la difficulté maternelle et joue aussi les « VRP » pour diffuser à grande échelle le site de Maman blues.

Cet espace se construit au fil du temps, c'est une perpétuelle gestation et il nécessiterait la présence de plusieurs personnes motivées pour en faire une véritable plate-forme d'informations et d'échanges

- Que peut-il apporter ?

Comme nous le disions un peu plus haut, Maman Blues se situe en dehors de ce que peuvent apporter un soutien médical et familial et n'a pas pour vocation de palier leurs défaillances. Nous veillons donc systématiquement dans l'aide où la présence que nous pouvons apporter, à rediriger les gens vers des professionnels compétents et à les inviter à en parler à leurs proches.

Cependant il nous faut bien souvent constater et déplorer que l'entourage familial et les professionnels de la santé n'apportent pas toute l'aide et la compréhension que l'on est à même d'attendre de leur part dans de tels moments.

D'un côté, l'information sur les aléas de la maternité se limite souvent à quelques explications autour du baby blues et de la dépression, épisodes du post- partum souvent reliés eux mêmes à un dérèglement hormonal.

Le terme de baby blues minimise si ce n'est amuse -pas un ou une qui n'ait son anecdote à ce propos - lorsqu'il n'est pas tout simplement confondu avec quelque chose de plus préoccupant. (Des femmes viennent nous parler de baby-blues ayant duré plus de 6 mois...)

Celui de dépression rassure car répertorie et fige la difficulté maternelle dans la case du pathologique banal et universel. (Qui n'a jamais fait sa petite dépression?)

Les hormones sont bien pratiques pour recouvrir des réalités dérangementes et complexes, en réduisant la femme à une mécanique physiologique ( la logique de fonction comme le souligne le docteur Jean Marie Delassus) qui se doit de répondre sur le champ aux sollicitations de la maternité : l'Homme ne serait donc qu'un mammifère un peu plus évolué et donc programmé pour se reproduire et élever instinctivement ses enfants .

De l'autre, la formation des professionnels de la périnatalité ne les prépare pas vraiment à ce genre d'écoute et de suivi. Il n'y a aucun caractère obligatoire à se former dans ce domaine et la nécessité s'en fait rarement ressentir puisque la pratique médicale se cantonne le plus souvent à l'existant : diagnostics de baby blues, de dépression, de psychose ou de fatigue sont généralement avancés pour justifier les accidents de maternité...

Quant aux proches des personnes qui viennent sur maman blues, leur présence au quotidien et leur sollicitude affectueuse (quand elles ne font pas défaut) ne vont pas toujours jusqu'à pouvoir entendre et comprendre ce qui se joue vraiment lorsqu'une mère vacille à la naissance de son enfant.

Au vu de leurs succès en terme de fréquentations (simple consultation et/ou intervention), on peut considérer que Maman-blues.org -et les forums de discussions en général- ne sont pas seulement un « faute de mieux » au niveau de la difficulté maternelle. Ces espaces de communications sont en eux-mêmes nécessaires parce qu'ils occupent une place particulière : en effet, ils offrent à celles qui les fréquentent ponctuellement ou régulièrement, à la fois la possibilité de s'ouvrir de leurs difficultés sans grand risque, puisque l'anonymat y est de rigueur (du moins dans un premier temps), mais aussi celle de prendre conscience de ne pas/plus être seule à vivre de telles émotions pendant la grossesse ou après une naissance

On se connecte aussi et d'abord pour se « reconnecter » à soi :

Le dialogue virtuel s'apparente en fait à une forme de monologue premier, à un retour en soi où se décanteront dans cet espace intérieur créé le temps d'une discussion, les émotions et les sentiments douloureux qui menacent de vous déborder au quotidien.

Ceux-ci deviendront des mots, des phrases...mais toujours un début d'histoire, qui sera ensuite jetée telle une bouteille à la mer sur la toile du Web.

Même au plus profond du doute et du découragement, celle qui aura rédigé un message attendra fébrilement et avec impatience la première réponse : l'anonymat des échanges fait que celle-ci sera bien moins redoutée que celle émanant du médecin ou des proches consultés.

Il faut lire les petits messages désolés et désabusés de celles qui n'auront pas recueilli le moindre post pour mesurer l'ampleur des attentes qui se profilait derrière leur SOS.

C'est bien pour être reconnues – au-delà de l'anonymat - pour ce qu'elles sont et ce qu'elles vivent et sur lequel parfois elles n'arrivent pas à mettre de signification claire qu'elles se risquent ainsi au péril du net et des réactions plus ou moins pertinentes et nuancées...

Raconter, Témoigner... quelques fois balbutier son histoire (messages décousus, tapés dans l'urgence ou avec précaution, sans se préoccuper ni l'orthographe, ni du style, en majuscule, sous forme de sms ou avec beaucoup de points de suspension laissant ainsi au lecteur le soin d'en déduire ou d'imaginer ce qu'il veut ...) c'est toujours partager quelque chose dans un moment de sa vie où on ne s'est jamais sentie aussi démunie. Formuler une demande d'aide ou de conseils via Internet, c'est tenter de dépasser les premiers instants de sidération. C'est également souhaiter rester reliée aux autres alors qu'une tempête vient de nous jeter par-dessus bord

Certes, c'est s'adresser à une certaine idée des autres, que l'on ne peut qu'imaginer, appréhender ou fantasmer derrière un écran, mais à qui on attribue à l'avance (et sans aucune garantie à ce sujet ) un minimum d'empathie, de bienveillance et d'écoute. On se lance dans le vide du web à défaut de se lancer dans celui de sa fenêtre (la défenestration constitue le passage à l'acte le plus fréquent d'une mère en difficulté)

Les réponses obtenues constitueront un « portage » au fil des discussions, portage qui fait bien souvent défaut chez ces autres : les proches, ceux là bien réels, mais qui depuis la naissance de l'enfant ne nous voient plus et ne nous comprennent plus.

Le choix du pseudo est lui aussi significatif de ce que l'on désire transmettre à son interlocuteur : choisi dans la précipitation ou avec soin, mystérieux, banal, original,



dramatique, dévalorisant, il est également et dans une certaine mesure le reflet de la personne qui se protège derrière, il dit son espoir ou son renoncement, sa volonté de se battre ou de se soumettre, son estime de soi ou son indignité. Il doit aussi d'une façon ou d'une autre ainsi que le titre et le contenu du message interpeller ceux susceptibles de le lire : surgiront alors et de manière récurrente des titres évocateurs, tels que : *je craque, je suis perdue, aidez moi, tout est fini* ...aux accents dramatiques, contrastant paradoxalement avec la suite du récit qui cherchera la plupart du temps à minimiser l'effondrement ou le désarroi évoqué.

La prise de parole est contagieuse : dans le sillage d'un premier message et au cours de la même discussion se lanceront d'autres femmes qui évoqueront leur difficulté avec leur bébé : bientôt ces mêmes personnes qui semblaient ne pas savoir que faire pour elle-même, se répondront et s'encourageront mutuellement à consulter ou à en parler à leur famille. Ce que jusqu'à présent elles acceptaient stoïquement pour elle-même de souffrances et de silence, devient insupportable à vivre chez les autres.

Il n'est pas rare, hélas, de rencontrer des personnes pour qui consulter ou en parler à un proche ne sera ni concevable ni envisageable. Aucun encouragement, aucune mise en garde (par exemple en abordant du bout des doigts les éventuelles répercussions sur le bébé), aucune exhortation n'y changeront rien. Les forums de discussions resteront la seule part négociable sur laquelle pourront s'organiser le soutien et l'information indispensables pour les soulager quelque peu de l'impression écrasante qu'elles ont que leur vie s'arrête là.

Au final, ce que nous apportons à travers un site tel que MB est une présence intermédiaire (tour à tour effective et imaginée) entre le soin thérapeutique médical incontournable mais parfois ressenti comme trop pesant, et l'accompagnement des proches dont la trop grande proximité mène parfois à la confusion des histoires et des places : La difficulté maternelle véhicule avec elle tout le poids des non dits, des secrets et des souffrances familiales qui se mettent en branle à l'occasion d'une naissance et se cristallisent dans les émotions maternelles qui s'en trouveront ainsi décuplées.

## La charte de [www.maman-blues.org](http://www.maman-blues.org)

Le site Maman Blues a été créé pour les mères en difficulté maternelle, il est également ouvert aux pères en difficulté, ou accompagnants de la souffrance maternelle.

Il a pour but d'informer, de soutenir les femmes dans cette difficulté, grâce à l'intervention d'autres femmes dans le même cas, vivant ou ayant vécu des choses similaires.

Le site est libre d'accès et chacun doit se conformer aux conditions de son utilisation.

Le principe majeur est la recherche d'aide / d'entraide lors de la venue au monde de votre enfant, venue au monde qui peut s'avérer source de souffrance et de difficultés alors que le bonheur devait être au rendez-vous.

### **Règles d'intervention sur le forum :**

- pas de propos agressifs, racistes, xénophobe, de propagande politique et religieuse, de calomnies ou de diffamation.
- Les discussions hors thèmes sont parfaitement acceptées à condition que les propos échangés ne nuisent pas aux membres du site
- La citation de liens et d'adresses internet de nature érotique, pornographique, pédophile, sont strictement interdits.
- Les échanges d'information sur certains produits sont possibles à condition qu'ils restent dans le cadre du sujet abordé

- Il est absolument interdit d'emprunter le pseudo d'un autre membre et d'usurper son identité.
- En cas de différent, il est vivement conseillé d'utiliser les messages privés, ainsi que pour les informations ne concernant ou n'intéressant pas les autres membres
- Il est interdit de publier les messages privés, sauf accord express du membre concerné (l'autorisation devant figurer noir sur blanc sur un échange forum)
- Merci d'éviter le langage en abrégé par égard pour les nouveaux membres
- Le maître mot sur ce forum est « respect », car si vous êtes vous-même en difficulté, vous devez d'autant mieux comprendre à quel point les autres en ont également besoin

### **Non respect des règles d'intervention :**

- Vous pouvez voir une demande de modification de la part de l'un des modérateurs. Les modérateurs sont signalés de par leur signature en rouge.
- Vous pouvez recevoir un message privé ou non, avec texte explicatif.
- En cas de non-ajustement de votre part, votre message peut être supprimé.
- En cas d'infraction grave ou répété, il peut être envisagé un bannissement, l'autorisation d'accès au site étant supprimée, et tous les messages émis effacés

### **Départ définitif du forum :**

- ceci n'est pas une obligation, néanmoins vous pouvez demander à ce que vos messages soient effacés puisqu'ils sont votre propriété.

## Les statuts

### **Article 1<sup>er</sup> : Dénomination**

Il est fondé pour une durée indéterminée entre les adhérents aux présents statuts une association nationale régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901, ayant pour titre : [MAMAN-BLUES](#)

### **Article 2 : But de l'association**

Cette association a pour but de soutenir les personnes concernées par la difficulté maternelle ainsi que de diffuser l'information auprès des professionnels de la santé, de la petite enfance, et du secteur social.

#### **Objectifs :**

Soutenir, informer, conseiller et orienter les parents et leur entourage.

Constituer et proposer un relais d'information pour les professionnels et futurs professionnels de la santé, du secteur social et de la petite enfance sensibilisés, engagés ou souhaitant s'investir, se former dans la prévention, le diagnostic, l'accompagnement et le soin de la difficulté maternelle. .

Faire connaître et reconnaître la difficulté maternelle dans toute sa dimension, son intensité et surtout ses conséquences : traumatisme pour la femme, mal naissance psychique de l'enfant, problème de couples et familiaux.

### **Article 3 : Siège social**

Son Siège Social est fixé à : **47 rue Balard, PARIS 75015**

Il peut-être transféré, par simple décision du Conseil d'Administration.

#### **Article 4 : Les moyens**

L'Association s'engage à trouver et mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de répondre à ses objectifs, tels que :

- Pouvoir répondre dans l'urgence, écouter, soutenir et orienter les jeunes mères et leurs familles concernées par le difficulté maternelle (intervention de volontaires)
- Diffuser de l'information auprès des femmes et des familles, des étudiants, des professionnels, des services des secteur de la santé et du social et de la petite enfance et des politiques (plaquettes, témoignages, rencontres).
- Organiser et réunir des groupes de réflexion, d'analyse et de propositions de mesure d'utilité publique dans le secteur de la santé.
- Organiser ou participer à des sessions de formation avec des professionnels de la santé.

#### **Article 5 : Les membres de l'Association (admission)**

Est membre de l'association toute personne (physique éventuellement morale) adhérant aux objectifs et concernée par les activités de l'association, ayant fait acte volontaire de candidature.

Une cotisation annuelle sera versée par chaque adhérent.

Le montant annuel en est fixé chaque année en Assemblée Générale.

#### **Article 6 : Les catégories de membres**

On peut distinguer au sein des adhérents :

- a) Les membres bienfaiteurs payant une cotisation de soutien ou ayant effectué des apports de quelque nature.
- b) Les membres fondateurs ayant contribué à la fondation de l'Association.
- c) Les membres d'honneur qui apportent une caution morale ou médiatique à l'Association.
- d) Les membres de droit (organisme financeur, collectivité publique).
- e) Les membres cooptés pour leurs compétences en lien avec l'objet de l'Association (professionnels, membres d'autres associations).

Toutes les catégories de membres participent aux assemblées générales. Toutefois, seuls les membres bienfaiteurs et fondateurs ont une voix délibérative dans le cadre des assemblées générales extraordinaires.

#### **Article 7 : Radiation**

La qualité de membre se perd par :

- a) Démission
- b) Décès
- c) Décision prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de cotisation après rappel à l'intéressé, ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

#### **Article 8 : Les ressources**

Les ressources de l'Association comprennent :

- a) Le montant des cotisations
- b) Tous dons faits à l'Association
- c) Les subventions éventuelles de l'État, des collectivités territoriales (communes, départements...) et de leurs établissements publics.
- d) Tout autre moyen matériel ou financier dans la limite de l'objet de l'Association.

#### **Article 9 : Les fonctions d'Administrateur**

Les fonctions d'administrateur de l'Association sont bénévoles.

Cependant certaines tâches effectuées pour l'Association par un membre peuvent être indemnisées sur décision du Conseil d'Administration et sur présentation de justificatifs.

#### **Article 10 : Conseil d'Administration**

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres élus pour un an par l'Assemblée Générale (membres rééligibles) et des membres fondateurs.

Pour être éligibles, les candidats doivent être à jour de leurs cotisations.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration est compris entre 6 et 15 membres. Seront déclarés élus les candidats qui auront eu le plus de voix et au moins la majorité simple dans la limite des postes disponibles.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un bureau composé de :

##### **Un Président :**

TEMPLE Nadège, Élisabeth Jeanine  
Épouse BEAUVOIS  
Née le 1/12/1965 à Alençon Orne  
47 rue Pierre curie 91600 Savigny sur Orge

##### **Un Vice-président :**

RIFFARD Marion  
Née le 05 avril 1976 À Sens (89)  
06 avenue de Villiers-91210 Draveil

##### **Une Secrétaire Générale :**

RICHELLE Éliane  
Née le : 19/06/1960 à Bayonne  
47 rue Balard paris 15

##### **Trois Secrétaire(s) Adjointe(s) :**

- FALAISE Élodie, Andrée, Élisabeth  
Née le 28/11/1973 à Manosque (04)  
16 rue Gambetta 44000 Nantes  
-GUILLEMOT Ingrid Hélène, Marie  
Née le 30 10 72 à Nantes (44)  
Le Patis Tatelin, chemin de la guilbonnais, 35700 Rennes  
-CHEVILLARD Anne Sophie  
Épouse BUISSON  
Née le 28.04.1976 à DOLE (39)  
4, square Soltikoff-78150 LE CHESNAY

##### **Un Trésorier :**

LEFEVRE Marie-Céline, Bérénice, Véronique, Pascale  
Nom de jeune fille : BONNET  
Née le 22/10/70 Paris XVè  
45 rue marjolin 92300 levallois-perret

##### **Un Vice trésorier :**

CADIOU Herveline, Patricia  
Née Ferrut  
Née le 03/12/1970 à Cherbourg  
3 rue des Banniers14790 Verson

### **Article 11 : Réunion du conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du Président ou à la demande du quart de ses membres.

Il ne peut siéger qu'en présence de la moitié au moins de ses membres présents ou mandatés.

Un administrateur absent peut en mandater un autre pour le représenter, chaque administrateur ne pouvant détenir qu'un pouvoir.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

### **Article 12 : Assemblée Générale ordinaire**

L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association à quelque titre qu'ils soient qualifiés. Elle se réunit au moins une fois par an.

Au moins deux mois auparavant, la Secrétaire Générale adresse aux membres une convocation et l'ordre du jour établi par le bureau par lettre simple **et/ou** envoie d'un courrier électronique pour les membres titulaires d'une adresse email.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra délibérer si au moins un tiers des membres est présent ou représenté. Sinon, une nouvelle Assemblée Générale sera convoquée dans le mois qui suit qui pourra valablement délibérer, quelque soit le nombre de présents ou représentés.

Le nombre de procurations possibles est fixé à trois par membres présents.

En cas de demande de la moitié des membres présents ou représentés, il pourra être discuté un point qui n'était pas prévu à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou par un membre du bureau en son absence.

- a) Elle écoute et se prononce sur le montant des cotisations, le rapport moral et le rapport d'orientation du Président et le rapport financier du Trésorier.
- b) La validation de ces différents documents et exposés fait l'objet d'un vote par l'ensemble des participants à la majorité des deux tiers.
- c) Elle étudie les autres questions à l'ordre du jour, concernant les buts et moyens de l'Association et notamment :
  - i. Moyens de répondre dans l'urgence, écouter, soutenir et orienter les jeunes mères et leurs familles concernées par la difficulté maternelle (intervention de volontaires)
  - ii. Diffusion de l'information auprès des femmes et des familles, des étudiants, des professionnels, des services du secteur de la santé et du social et de la petite enfance et des politiques (plaquettes, témoignages, rencontres),
  - iii. Organisation et réunion des groupes de réflexion, d'analyse et de propositions de mesure d'utilité publique dans le secteur de la santé.
  - iv. Organisation ou participation à des sessions de formation avec des professionnels de la santé.
  - v. Bilan des opérations menées depuis la précédente Assemblée Générale Ordinaire.

### **Article 13 Assemblée Générale Extraordinaire**

Si besoin est, ou sur demande d'un tiers au moins des adhérents, le Président peut provoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'Article 12. Elle est seule compétente pour modifier les statuts de l'Association.

L'Assemblée Générale Extraordinaire procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration (à bulletin secret si un seul des membres le demande).

Elle statue sur le sort des dons éventuels des membres d'honneur.

Elle décide de déposer des demandes de subventions en vue de l'organisation de manifestations rentrant dans le cadre de son objet.

Elle statue sur le contenu du Règlement Intérieur établi par le Conseil d'Administration.

#### **Article 14 : Règlement Intérieur**

Il peut être établi par le Conseil d'Administration qui le fait approuver par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Ce règlement fixe les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui concernent l'administration interne de l'Association.

Le règlement intérieur peut être modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire à une majorité des deux tiers.

#### **Article 15 : Représentation en justice**

L'Association est représentée en justice par son Président ou toute autre personne jouissant du plein exercice de ses droits civils et est déléguée, à cet effet, par le Conseil d'Administration par le biais d'un mandat écrit.

L'Association a pouvoir d'ester en justice et donne délégation permanente, pour ce faire, au Conseil d'Administration.

#### **Article 16 : Dissolution**

En cas de dissolution prononcée par deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu (selon les dispositions de l'article 7 du décret 61-9 du 3 Janvier 1961) à une association poursuivant un objet similaire.

**Fait à Paris en deux exemplaires**

**Le 5 Novembre 2005**

**La Présidente**  
**TEMPLE-BEAUVOIS Nadège**

**La Vice Présidente**  
**RIFFARD Marion**